

05/10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 15 MAI 2023****Présents :**

Nathan ARSAC, Cloé ARTAUT, Céline BUON, Raphaël CHARPENTIER, Anissa CHEHBIB, Jean-Nicolas CLÉMENT, Jean-Philippe COINTET, Florence DANTON, Grégoire ÉTRILLARD, Pauline LEBARON, Jérôme SGARD, Yanis TABYAOUI THIBERT, Alix VIDELAINE.

Absents ou excusés :

Golvine DE ROCHAMBEAU (procuration à M. COINTET), Mario DEL PERO, Théo GUÉRET, Alexis GOIN (procuration à M. CHARPENTIER), Cécile LAVIER.

Assistaient à la séance :

Amélie ANTOINE AUDO	Directrice des études et des partenariats
Pierre CHARBONNIER	Chargé de recherche CNRS
Anne-Solenne DE ROUX	Directrice adjointe de la formation et de la recherche
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Mark MALONEY	Directeur exécutif de PSIA
Philippe MARTIN	Doyen de l'École d'affaires publiques
Sébastien THUBERT	Directeur de la vie étudiante
Kate VIVIAN	Directrice de l'engagement
Baptiste VIVIEN	Responsable de l'engagement étudiant
Dina WAKED	Présidente du Conseil de l'Institut

*

* *

I. Adoption des financements des projets étudiants soumis à l'avis de la Commission de la vie étudiante du 9 mai 2023	2
II. Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 6 mars et du 3 avril 2023	3
III. Proposition de changement d'intitulé du Master « International Energy » en Master « International Energy Transitions » (École des affaires internationales – PSIA)	3
IV. Proposition de création d'une spécialité « Politiques d'éducation et de recherche » (École d'affaires publiques)	5
V. Point d'information sur les actions en matière de transformations environnementales	11
VI. Échange d'informations sur des questions diverses	17

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 MAI 2023

La séance est ouverte à 8 heures 38 par Cloé ARTAUT en mode hybride.

Cloé ARTAUT

Bonjour à tous. Nous ouvrons cette séance.

I. ADOPTION DES FINANCEMENTS DES PROJETS ÉTUDIANTS SOUMIS À L'AVIS DE LA COMMISSION DE LA VIE ÉTUDIANTE DU 9 MAI 2023

Cloé ARTAUT

Je propose que l'on commence immédiatement avec le premier vote sur l'adoption des financements des projets étudiants soumis à l'avis de la CVE. On a reçu deux demandes de deux associations. La CVE a émis un avis favorable pour l'attribution d'un financement de 3 000 euros à l'association STOP&GO pour l'organisation de l'édition 2023 du festival Hit the road, ainsi qu'un favorable pour l'attribution d'un financement de 700 euros à l'initiative étudiante GÉNÉRATION RÉSILIENCE pour la réalisation d'un documentaire sur la transition écologique. Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques sur ce point ?

Anissa CHEHBIB

Juste une petite remarque positive en lien avec les questions écologiques qui seront abordées lors du Conseil de ce jour, mais je tenais à souligner que les deux projets que nous avons étudiés en CVE sont symptomatiques, je pense, d'une prise de conscience des étudiants de Sciences Po de plus en plus forte concernant les enjeux environnementaux. Par exemple, le documentaire GÉNÉRATION RÉSILIENCE cherche à mettre en lumière une jeunesse confrontée à la catastrophe climatique comme il indique. Et, il s'agit de l'initiative de deux étudiants en première année. De ce dont j'ai compris, bien qu'ils étaient déjà engagés dans le militantisme écologique, le cours de Pierre CHARBONNIER a été le point de départ à partir duquel a émergé leur idée de tourner ce documentaire.

Si l'on prend également le projet du festival écoresponsable de l'association STOP&GO, on voit qu'il y a des efforts considérables qui ont été faits en termes d'engagement environnemental. Et, je trouve que c'est très prometteur. Et, à l'UNEF, il nous paraît important que Sciences Po continue de soutenir ces projets et continue de travailler, comme c'est le cas actuellement, pour que nos formations soient en phase avec ces enjeux qui sont très importants. Merci.

Cloé ARTAUT

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Non. Dans ce cas, je vous propose que l'on passe au vote ? Est-ce qu'il y a des procurations ?

Ismahane GASMI

Oui, Mme DE ROCHAMBEAU donne procuration à M. COINTET et M. GOIN à M. CHARPENTIER.

Cloé ARTAUT

Merci beaucoup. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Très bien. C'est adopté à l'unanimité.

Le changement d'intitulé du master « International Energy » en master « International Energy Transitions » est approuvé à l'unanimité.

II. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX PROVISOIRES DES SÉANCES DU 6 MARS ET DU 3 AVRIL 2023

Cloé ARTAUT

Pour le second point, sur l'adoption des procès-verbaux provisoires, est-ce qu'il y a des questions ou des remarques ? Est-ce qu'on mal retranscrit vos prises de position ? Non ? Tout va bien ? On va pouvoir voter. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Très bien. C'est adopté à l'unanimité.

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

III. PROPOSITION DE CHANGEMENT D'INTITULÉ DU MASTER «INTERNATIONAL ENERGY» EN MASTER «INTERNATIONAL ENERGY TRANSITIONS» (ÉCOLE DES AFFAIRES INTERNATIONALES – PSIA)

Cloé ARTAUT

Troisième point pour la proposition de changement d'intitulé du Master International Energy. Je laisse la parole à M. MALONEY.

Mark MALONEY

Merci beaucoup. Bonjour à toutes et à tous. J'espère que je ne vais pas prendre beaucoup de votre temps parce que la proposition, je crois, est assez simple et assez logique. Comme vous l'avez vu, on a un Master depuis longtemps qui s'appelle Master International Energy et l'on veut ajouter le mot très important « Transitions » qui représente beaucoup plus le contenu du Master, mais aussi je crois la politique de l'Institution.

Comme vous avez vu, déjà le contenu du Master a changé depuis des années. On a des cours obligatoires qui utilisent le mot « Energy Transitions ». On a de plus en plus de cours sur les différents types de nouvelles énergies. Par exemple, la transition énergétique ou l'énergie hydroélectrique. En fait, on voit dans le Master le nouveau modèle d'énergie qui est représenté par le titre Energy Transitions plutôt.

Comme je l'ai dit également, c'est cohérent aussi avec l'objectif stratégique de Sciences Po ce nouveau titre. En conclusion, on croit que c'est vraiment plus logique. On a le soutien des étudiants de Master évidemment, les professeurs qui enseignent.

Au niveau de l'acceptation, on va mettre en œuvre tout de suite pour ceux qui arrivent. L'année prochaine, évidemment il y aura le nouveau titre. Pour ceux qui ont commencé cette année, avec déjà les maquettes qui représentent plutôt la transition énergétique, par défaut, ils vont prendre ce titre comme diplôme. Mais, s'ils insistent, évidemment, l'ancien titre, ils peuvent le garder. Et, pour ceux qui vont être diplômés cette année, on offre le choix entre les deux. C'est à eux de décider. Pour les étudiants, on croit qu'il n'y a aucun désavantage pour ceux qui sont déjà inscrits en Master International Energy. Et, évidemment pour l'année prochaine, ils vont tous commencer avec ce nouveau titre.

Je suis prêt à répondre à des questions. Merci.

Nathan ARSAC

Bonjour à toutes et à tous. À Sciences Po Écologique et Solidaire, on aurait quelques réflexions à vous partager concernant ce changement de nom parce que dans le document il est écrit qu'en termes d'effectifs le Master est resté à une quarantaine d'étudiants parce que c'était un choix délibéré vis-à-vis du marché du travail. Puis, finalement, le Master a pris plus d'importance dans le secteur et les employeurs sont venus s'approcher des étudiants plus tôt. On voulait vous demander s'il y avait une volonté de l'administration derrière d'augmenter les effectifs de ce Master. Donc, savoir les ambitions sur la cohorte d'étudiants pour l'année prochaine et éventuellement pour quatre ou cinq ans. D'ailleurs, on voulait aussi savoir si actuellement le Master était beaucoup demandé. Est-ce que vous avez les taux d'admission de ce Master spécifiquement ? Ensuite, on voulait aussi s'assurer que cette démarche de changement — on voit bien que c'est un accompagnement d'une évolution logique des cours de ce Master. Mais, que cela s'inscrive vraiment dans une ambition écologique salutaire plutôt que du greenwashing, même si l'on est plutôt convaincu sur cet aspect. Le problème est que les employeurs peuvent se rapprocher des étudiants. Ça se rapproche beaucoup de méthodes qui peuvent être associées

éventuellement à de grands Groupes pétroliers. On peut imaginer que ce style de Master soit un réservoir de prochains salariés. Il faudrait peut-être s'en méfier pour Sciences Po parce que le changement de maquette et le changement de nom y sont de bon augure. Mais, on attend de voir la manière dont tout cela se traduit en actes. Comme le rappelaient les diplômés d'AgroParisTech en 2022 : ne perdons pas notre temps. Vous pouvez bifurquer maintenant. À vous de trouver vos manières de bifurquer. Donc, on espère que cette bifurcation proposée sera la plus ambitieuse possible. En tout cas, les élus de Sciences Po Écologique et Solidaire, vont continuer à pousser pour.

Mark MALONEY

Merci beaucoup, Nathan. En fait, il y a plusieurs éléments. D'abord, le changement d'intitulé est vraiment l'évolution du secteur. Comme cela est expliqué dans le document, on a vu que les différentes formes d'énergie deviennent de plus en plus présentes. Et, c'est toujours le cas que le pétrole, le gaz naturel, est toujours le plus important. Mais, on voit que le marché change beaucoup pour évidemment le bien de la planète. Mais, toutes les compagnies voient que c'est le futur et que c'est obligatoire de le faire. Mais, le plus important, je crois que la demande des étudiants. Ils demandent plus d'investissement. C'est pour cela que le contenu du programme a beaucoup changé depuis aussi en réponse aux demandes des étudiants, mais aussi évidemment vis-à-vis de la réalité des choses dans le secteur international et surtout en Europe avec le Green Deal.

On n'est jamais poussé par les employeurs. Évidemment, on prend en compte ceux qui demandent nos étudiants. Mais, oui, il y a certains étudiants qui vont travailler pour les Groupes pétroliers. C'est toujours le cas. Mais, je crois de plus en plus, s'ils vont dans de tels groupes, qu'ils vont connaître les différentes sources d'énergie, et la manière dont la transition même pour les grands groupes pétroliers peut changer aussi.

En fait, on a plus d'étudiants qui travaillent plutôt pour l'International Energy Agency que pour les autres. On a vu depuis des années que le changement montre que cela va être beaucoup plus efficace et pour l'économie de faire cette transition. Je crois que c'est vraiment de bon cœur que l'on avance. Et, cela reflète la réalité des choses du programme. Et, je crois au changement de secteur en plus.

Au niveau du nombre, on n'a jamais été plus sélectif dans ce programme que pour les autres. Le nombre de candidats que l'on a mis dans le programme est à peu près le même Master par Master par rapport au nombre de candidats qui postulent au début. Ce faisant, il n'y a pas de politique de restriction. Mais, on croit qu'avec ce nouveau titre qui reflète plus le contenu du Master, cela va être un peu plus attractif. On veut bien sûr attirer plus de candidatures pour ce Master qui est le plus petit à PSIA. Avec plus d'étudiants dans ce Master, on peut ajouter plus de cours qui couvrent un peu plus le secteur et les enjeux de la transition. Ce faisant, il n'y a pas de chiffre prévu. On reste évidemment dans les chiffres de Sciences Po plus généraux au niveau des masters, au niveau des écoles. Si l'on en a un peu plus dans ce Master avec le changement de titre, cela va être peut-être un peu moins dans les autres programmes un peu plus larges. Mais, cela dépend vraiment de la qualité des candidatures.

Comme je l'ai dit, on recrute toujours les étudiants à peu près au même niveau avec la même attractivité des programmes.

Nathan ARSAC

Merci beaucoup pour vos réponses.

Cloé ARTAUT

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou d'autres remarques ? Dans ce cas, je vous propose que l'on vote. Qui est pour cette proposition ? Qui est contre ? Qui s'abstient. Très bien. Donc, c'est adopté.

Le changement d'intitulé du master « International Energy » en master « International Energy Transitions » est approuvé à l'unanimité.

II. PROPOSITION DE CRÉATION D'UNE SPÉCIALITÉ « POLITIQUES D'ÉDUCATION ET DE RECHERCHE » (ÉCOLE D'AFFAIRES PUBLIQUES)

Cloé ARTAUT

Sur la proposition de création d'une spécialité Politiques d'Éducation et de Recherche, je laisse la parole à M. MARTIN et Mme DE ROUX.

Philippe MARTIN

Merci. Bonjour à toutes et à tous. On est très heureux de présenter cette nouvelle spécialité Éducation et Recherche avec Anne-Solenne DE ROUX. Je crois que l'on vous a distribué le projet qui fait presque une dizaine de pages. Il est assez précis. Je vous propose en quelques minutes d'en dire les points essentiels. Ensuite, évidemment, répondre à vos questions. Comme vous le savez, à l'École d'affaires publiques, on a deux Masters et l'on a aujourd'hui dix spécialités. On propose une onzième spécialité autour de cette question de l'éducation et de la recherche avec à la fois l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur et la recherche. Donc, les deux ensemble. On verra peut-être la manière dont on allie ces deux thèmes.

Il va y avoir une dimension académique importante sur ce sujet dans le Master parce que, et c'est l'une des raisons pour lesquelles on veut créer cette spécialité, il y a une recherche très active à Sciences Po sur ce sujet ; le CSO, le CRIS, le département d'histoire, le CEE. Ce faisant, il y a un grand nombre de chercheurs et d'enseignants qui travaillent sur ce sujet.

La deuxième raison est l'intérêt des étudiants. En fait, l'initiative de cette nouvelle spécialité revient à trois étudiantes il y a quelques années, il y a trois ou quatre ans. On a pris du retard à cause de la covid. Elles étaient venues voir à cette époque Yann ALGAN et Anne-Solenne DE ROUX pour créer cette spécialité parce qu'il y avait un vrai intérêt pour les questions d'éducation. Cela a pris un peu plus de temps, mais on est très heureux évidemment de la créer aujourd'hui.

On croit qu'il y a un intérêt des étudiants, en particulier du Collège. Mais, évidemment, il y aura à la fois des étudiants qui viennent du Collège, mais aussi de l'extérieur. Et, on pense aussi que Sciences Po a une légitimité sur ces sujets parce qu'il y a quand même un rôle de Sciences Po, en termes d'innovation sur les questions d'enseignement, d'éducation, qui est dans l'écosystème français extrêmement important.

Il y a aussi aujourd'hui un certain nombre d'enjeux qui nous paraissent très importants sur les questions d'éducation et de recherche. Il y a la question des inégalités. On en parle beaucoup aujourd'hui sur lesquelles d'ailleurs les chercheurs à Sciences Po travaillent beaucoup. Il y a la question du numérique, la question aussi plutôt organisationnelle c'est-à-dire l'autonomie de plus en plus grande des acteurs, à la fois au niveau enseignement scolaire, mais aussi supérieur et recherche. Et, l'internationalisation des universités. Ce sont des choses qui sont ressorties dans beaucoup des entretiens qui ont été réalisés avec les différents acteurs à la fois au niveau du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur. Tous ont été très positifs et enthousiastes sur la création de cette spécialité en disant qu'en effet il y avait besoin d'un vrai renouvellement de l'encadrement, aussi bien au ministère de l'Enseignement supérieur qu'au ministère de l'Éducation nationale.

On a regardé évidemment les formations qui existent à la fois en France et en Europe. Il y en a un certain nombre, mais plutôt sur les termes des sciences de l'éducation. Par exemple, à l'UPC. C'est un petit peu différent. Ce faisant, ce n'est pas une concurrence directe. C'est un petit peu différent de ce que nous proposons parce que ce que nous proposons est quelque chose évidemment à l'École d'affaires publiques qui est peut-être davantage plus professionnel. Il allie vraiment à la fois la recherche académique avec une dimension professionnalisante très importante. Il y a peut-être un petit peu plus de concurrence à l'étranger, mais les systèmes sont très différents. Je précise d'ailleurs — on a eu évidemment un questionnement là-dessus — que la spécialité sera en français. En revanche, il y aura des cours proposés en anglais, en particulier sur les politiques d'éducation comparée.

La directrice scientifique que nous avons choisie est Bénédicte ROBERT qui est aujourd'hui la rectrice de l'académie de Poitiers. Elle a fait sa thèse à Sciences Po avec Agnès VAN ZANTEN sur ces questions évidemment de l'éducation.

Pour terminer, mais évidemment tout de suite l'on répondra à vos questions, comme toute spécialité à l'École d'affaires publiques, il y a six cours obligatoires qui sont vraiment un peu structurants au-delà des cours évidemment d'économie publique, de droit public. Je crois que cinq des six cours seront

enseignés par la faculté permanente de Sciences Po. Il s'agit de l'histoire et philosophie de l'éducation et de la recherche, politique d'éducation, management des organisations éducatives et dialogue social, sociologie de l'éducation, économie de l'éducation et système d'éducation et de recherche comparée. C'est la partie internationale.

Pour terminer, en termes de débouchés, ils sont très nombreux à la fois dans le public, mais aussi dans le privé même si l'on va privilégier plutôt les débouchés dans le public à la fois au niveau du ministère de l'Enseignement, de l'Éducation nationale, dans les différents rectorats et dans les universités puisque les universités, comme vous le savez, ont besoin — c'est même d'ailleurs le cas de Sciences Po — d'un encadrement académique et scolaire important. Il y a aussi des débouchés au niveau international, dans les organisations internationales, dans les ambassades pour la coopération en termes d'éducation. L'un des thèmes évidemment sera la coopération et l'aide au développement dans le domaine éducatif.

Je n'ai fait qu'adopter un certain nombre de points, mais qui me paraissaient importants. Maintenant, évidemment, on est prêt à répondre à vos questions.

Yanis TABYAOUI THIBERT

Bonjour, M. le Doyen. Merci pour ces explications. À NOVA, nous saluons la proposition de création de cette nouvelle spécialité. Nous avons simplement quelques interrogations. Dans un premier temps, concernant la demande des étudiants, est-ce que vous avez pu chiffrer cette demande ? Est-ce qu'une enquête auprès de la communauté étudiante a pu être réalisée ?

Ensuite, concernant la mobilisation de nouvelles ressources, de ressources supplémentaires, à l'École d'affaires publiques, est-ce que vous pouvez évaluer cette mobilisation supplémentaire ?

Enfin, concernant la maquette que nous avons regardée avec attention, nous avons pu échanger avec des étudiants qui pourraient être intéressés par cette spécialité. On s'interroge sur l'absence de cours concernant le financement des institutions éducatives et de l'éducation, ce qui existe, par exemple, dans la spécialité culture. Et, concernant également le droit à l'éducation qui pour l'instant ne figure pas dans la maquette. Merci.

Anissa CHEHBIB

Bonjour et merci pour cette présentation, M. MARTIN. À l'UNEF, on note de très bonnes intentions dans la création de ce Master et la demande semble exister. Ce faisant, c'est bien que l'on puisse y répondre aussi. On est également ravi que cela eût été pensé parce que c'est une thématique qui est très importante. Mais, il va de soi que sa mise en place nécessite la création justement de places. Et, c'est un point que l'on souligne puisqu'on a pu discuter dans des groupes de travail. Mais, l'École d'affaires publiques est l'école la plus demandée en Master.

Et, la possibilité de créer des commissions qui réduiraient le nombre d'étudiants a été évoquée. On rappelle, par ailleurs, que l'on s'oppose farouchement à toute forme de sélection qui viendrait s'instaurer à l'entrée en Master, peu importe la forme qu'elle prendrait. Cela n'est pas la solution.

En ce sens, il faut absolument que des places se créent, mais aussi que les effectifs suivent en interne, et que ces créations de Masters comptent dans les analyses faites de l'augmentation du nombre d'étudiants par Master. Par exemple, dans le document, il est indiqué que la spécialité sera prise en charge par un responsable pédagogique et un assistant pédagogique dont le portefeuille permet d'absorber cette charge de travail supplémentaire. Est-ce que cela signifie qu'aucun poste supplémentaire ne sera créé, et que cette charge de travail sera ajoutée à celles qu'ont déjà d'autres responsables pédagogiques ? Par précaution, on tenait à rappeler ce que l'on avait déjà dit. L'état de saturation des équipes d'affaires publiques est aussi à prendre en compte. Est-ce qu'il ne serait pas plus adapté d'entamer des réflexions quant à la création d'un poste dédié ? D'autant plus que l'on voit qu'il n'y a aucune augmentation des coûts liés au personnel que l'on soit une cohorte de vingt ou de trente étudiants.

Autre point. On voit que le financement de la création de cette spécialité crée un déficit. Est-ce que d'autres ressources ont été pensées pour ne pas que tout repose sur les droits de scolarité ? On voit également pour le semestre 3 que l'on a deux cours électifs qui peuvent être choisis. En réalité, il n'y a que deux cours qui sont proposés. Est-ce que d'autres seront ajoutés plus tard ? On pourrait, par exemple, penser à un cours électif sur le syndicalisme étudiant et plus largement le syndicalisme dans le milieu éducatif, surtout quand on voit que de nombreux débouchés sont dans des structures sont en contact direct avec les syndicats, comme le CROUS.

Et, dernière chose. Est-ce que la création de cette spécialité a été bien pensée de manière à continuer de doter tous les étudiants de l'EAP du bagage général qui leur permet d'évoluer dans les administrations, comme les finances publiques, le droit public ? Ils sont, malgré tout, indispensables pour aller y travailler. Est-ce que les six cours obligatoires évoqués visent justement à répondre à cela ?

On n'est pas du tout défavorable, au contraire. Mais, c'est juste une interrogation que l'on avait étant donné que c'est cet aspect qui explique la raison pour laquelle la spécialité administration publique rencontre un tel succès au sein de cette école.

Florence DANTON

Merci pour cette présentation et merci pour ce beau projet qui paraît effectivement assez pertinent, à la fois au regard des étudiants et des ressources de Sciences Po. J'avais deux questions. La première rejoint les interventions précédentes concernant les effectifs. On voit que le projet est conçu aujourd'hui à effectif constant. Qu'en est-il de la charge de travail qui risque de peser sur les équipes existantes ? La deuxième porte à l'EXED. Aujourd'hui, le projet tel qu'il est conçu concerne la formation initiale, on le voit. Est-ce qu'il est prévu un prolongement ou une extension sur l'EXED ? Effectivement, un tel développement pourrait paraître assez pertinent au regard de ce qu'est le marché actuel, et sans doute d'attentes qui peuvent exister. Mais, est-ce qu'elles ont été envisagées et quantifiées ?

Grégoire ÉTRILLARD

Bonjour. Merci. Je salue effectivement cette initiative et cette école. Je salue particulièrement Anne-Solenne DE ROUX puisque j'ai travaillé avec elle pendant des années à l'École de droit. Je vois, comme toujours, que les projets qu'elle porte sont toujours aussi pertinents, intelligents et porteurs d'avenir.

J'ai juste une question qui rejoint finalement une question d'étudiantes. C'est sur le financement. J'ai vu qu'il était à 100 % financé par les frais de scolarité. Je ne sais pas si c'est destiné à être pérenne ou si c'est d'abord un lancement avant de voir si l'on a d'autres sources de financement. Je me demandais s'il n'y avait pas un certain nombre de fondations, notamment fondations pour l'éducation, qui seraient intéressées de participer au financement de ce beau projet.

Philippe MARTIN

On va répondre tous les deux avec Anne-Solenne DE ROUX. Merci. Je rappelle qu'il s'agit d'une spécialité et non un Master. En fait, il y a deux Masters à l'École d'affaires publiques. Il s'agit d'une spécialité. Il ne s'agit pas de la création d'un nouveau Master.

Sur la demande, je vais être franc et honnête. Je pense qu'il est impossible de savoir s'il va y avoir une très grosse demande de la part en particulier des Collégiens. On table sur 20 étudiants au début et 30 étudiants plutôt en état stationnaire. Est-ce que cela sera plus ou moins ? On n'a pas fait de sondage. Je pense que ce serait difficile. Comme vous le savez, les sondages ne sont pas toujours de ce point de vue, à mon avis, très efficaces pour déterminer la vraie demande. On va faire un événement à l'automne pour vraiment donner beaucoup de publicités à ce projet. Il est vrai qu'en dessous de 30 étudiants, un tiers du Collège, ce sera difficile que ce projet soit pérenne. Donc, on espère avoir une trentaine d'étudiants. Je pense très franchement que c'est possible. Mais, on prend un risque. Il faut essayer, on essaye et l'on espère évidemment que ça va marcher.

On va aussi créer des cours électifs au semestre du printemps 2024 qui seront déjà des cours de la maquette, mais qu'on mettra en administration publique, ce qui sera une manière un petit peu de tester l'intérêt des étudiants de l'École des affaires publiques. En fait, ce Master sera ouvert en septembre 2024, mais c'est une manière de voir déjà un petit peu la mesure dans laquelle les étudiants actuels de l'École des affaires publiques sont intéressés par ces sujets. Anne-Solenne, peut-être, sur les ressources.

Anne-Solenne DE ROUX

Juste un mot là-dessus et je salue Grégoire. Je le remercie pour son gentil mot. Je salue Raphaël aussi et Jean-Nicolas que j'ai connus dans mon autre vie à l'École de droit.

Dans la démarche qui nous a guidées pour ouvrir ce programme, il nous semblait intéressant de réfléchir avec des étudiantes qui venaient à la fois de l'École d'affaires publiques et de l'École de droit sur ce souhait de créer un programme dédié ou en tout cas de renforcer la manière dont on étudiait ces questions. Quand ces étudiantes sont arrivées avec une proposition, celle-ci était davantage orientée vers les questions d'éducation, moins vers les questions d'enseignement supérieur et moins vers les questions

de formation professionnelle, ce qui est assez logique puisque cela correspondait aussi à ce qu'elles avaient vécu. Il nous semble qu'il faut vraiment englober les questions d'enseignement supérieur et de formation professionnelle parce que c'est là aussi qu'il y a un certain nombre de débouchés qui ont été créés ces dernières années. Et, c'est là aussi que l'on sent qu'il y a un certain nombre de leviers. Après, quand on a testé cette idée auprès d'étudiants de l'École d'affaires publiques, auprès de certains diplômés, il y a du répondant. Il y a un intérêt. Quand on a listé les cours qui portent sur ces sujets en français et surtout en anglais, on sait que ces cours se remplissent très facilement. Ils sont très bien évalués. Il y a une vraie attractivité.

Après, la question que l'on se pose est celle de notre capacité à transformer l'essai — et c'est pour cela que l'on sait que l'on prend un risque qu'il faut assumer. On pense qu'il y a une responsabilité de Sciences Po sur ce sujet. On doit former des étudiants sur ce sujet. On a des ressources académiques qui sont dédiées. Et, on a fait tout ce travail d'identification des débouchés et d'insertion professionnelle de manière précise pour que les étudiants aient une idée, avant même de choisir cette spécialité, du type de métier qu'ils pourraient exercer. On essaye de tout mettre en œuvre pour que cette spécialité soit attractive. Après, oui, il y a un risque. Pourquoi est-ce qu'il y a ce risque ? Cela rejoint un point que vous avez soulevé sur les effectifs à l'École d'affaires publiques. On a des spécialités sur des thématiques qui sont bien précises, et qui attirent 30 ou 40 étudiants. Et, d'autres étudiants qui préfèrent s'orienter vers des spécialités très généralistes quand bien même ils auraient un intérêt très affirmé pour certaines thématiques. C'est donc à nous de bien faire ce travail, et aux étudiants aussi de nous faire confiance sur l'insertion professionnelle que l'on a réussi à évaluer aujourd'hui.

Sur les moyens, c'est évidemment une très bonne question. On est très sensible à ce sujet et cela pourrait paraître contradictoire d'ouvrir aujourd'hui un nouveau programme alors que l'on dit que l'on a trop d'étudiants. L'objectif n'est pas d'augmenter le nombre total d'étudiants, mais de mieux orienter les étudiants. C'est là où c'est lié au travail que l'on est en train de faire dans le groupe de travail interconseil sur la manière dont on peut mieux orienter les étudiants, notamment ceux qui viennent du Collège universitaire pour bien leur faire connaître les différentes formations qui leur sont proposées.

Et, sur le plan de l'accompagnement au sein de l'équipe de l'École d'affaires publiques, il s'est passé quelque chose qui se produit très rarement. Quand on a présenté ce projet à l'équipe de l'EAP, des propositions spontanées de la part de responsables pédagogiques et d'assistants pédagogiques pour prendre en charge ce programme. C'est quelque chose à laquelle ils croient. C'est aussi un dénominateur commun au sein des équipes. Mais, au-delà de cette bonne intention, ce sont des responsables pédagogiques qui ont identifié cette marge de manœuvre dans leur propre portefeuille. Pourquoi ? On supprime une spécialité : a spécialité management compte tenu de son manque d'attractivité après plusieurs années de tentative de revitalisation de ce programme. Il y a quelque chose qui ne marche pas. Il faut en tirer les conclusions et les assumer.

Et, on a un autre programme qui s'appelle SPEAP, le Master en arts politiques qui était hébergé par l'École d'affaires publiques. C'était un Master en un an qui migre vers la Maison des Arts et de la Culture à compter de la rentrée prochaine. En fait, l'on crée un programme, mais en parallèle l'on a réduit notre offre en l'ajustant en fonction de la demande. C'est pour cela que l'on a la capacité au sein de l'équipe d'absorber cette charge de travail. Après, on est très réaliste. Ce n'est pas une spécialité qui a vocation à accueillir 90/100/120 étudiants, contrairement à la spécialité culture ou la spécialité sécurité et défense.

Philippe MARTIN

On n'a pas répondu — sur la charge de travail, on a répondu — sur l'EXED. Très clairement, c'est une discussion que l'on va avoir avec eux. Il y a déjà, si j'ai bien compris, quelques programmes à l'EXED autour de ces sujets. Pour le moment, il est vrai que l'on va se concentrer sur ce programme. Si c'est une réussite et si ça marche bien, très clairement c'est aussi une base ensuite pour aller vers la formation professionnelle. D'ailleurs, le sujet de la formation professionnelle sera aussi l'un des sujets de ce programme.

Vous avez noté qu'il n'y a pas de cours, par exemple, sur le financement de l'enseignement supérieur et le droit. On a plein d'idées de cours. Je peux vous en citer une dizaine au moins que l'on aimerait créer. On a des ressources qui sont limitées. C'est au fur et à mesure où il y aura davantage d'étudiants que l'on pourra créer de nouveaux électifs. Et, cette question de financement, de toute façon, sera

abordée certainement dans le cours sur le management des organisations d'enseignement supérieur et de l'éducation.

Anne-Solenne DE ROUX

Et, cela rejoint peut-être votre point aussi sur la possibilité pour les étudiants de suivre des cours de droit public, de finances publiques. Cela correspond aux cours de tronc commun de l'École d'affaires publiques. C'est pour cela que l'on parle d'une spécialité. Et, quand on parle de cette spécialité, on parle des cours que l'on crée pour faire vivre ce programme. Mais, évidemment, les étudiants sont dans un Master et ils suivent les cours de tronc commun qui ne sont pas listés ici. Par exemple, quand on indique « grands enjeux de politiques publiques » ou « gouvernance démocratie et politiques publiques », ce sont des troncs communs qui abritent ce type de cours. Et, précisément, cela rejoint votre question sur la culture administrative indispensable pour tous les diplômés de l'École d'affaires publiques. C'est quelque chose que l'on a entendu lors de tous nos entretiens avec des professionnels de ces secteurs qui, justement, ont besoin de ces profils qui ne sont pas des profils trop ciblés sur une discipline. Ils ont besoin de cette transversalité. Évidemment, pour nous, c'est quelque chose qu'il faut absolument préserver dans le cadre de ce programme.

Raphaël CHARPENTIER

Merci beaucoup. Je vais être bref et moi aussi vous remercier d'abord, vous remercier pour cette présentation et me réjouir également de la création de cette spécialité. Pour l'avoir vu maintenant, moi qui suis diplômé depuis sept ans, avoir vu aussi un certain nombre de jeunes diplômés aller ensuite vers les questions d'éducation ou en quelque sorte se rendre compte que c'est vraiment cela qui les animait, je suis convaincu que cette offre trouvera une demande forte. Je m'en réjouis.

Je voulais aussi saluer et peut-être vous interroger là-dessus d'ailleurs sur l'aspect politique publique de jeunesse qui est importante. Il me semblait dans la note justement qu'elle était mentionnée. Je crois que ça fait aussi partie des éléments qui sont parmi ceux qui peuvent attirer et qui sont pris en compte. Et, je m'en réjouis.

Ma question était plus générale finalement sur l'évolution de l'EAP à terme. On voit maintenant qu'il va y avoir un certain nombre de spécialités qui vont couvrir quasiment le champ de toutes les politiques publiques. Est-ce que c'est quelque chose qui a encore vocation, selon vous, à continuer avec d'autres politiques publiques, d'autres spécialités, qui pourraient se créer, et notamment avoir des spécialités peut-être en français aussi sur certaines politiques publiques ? Je pense à la transition écologique et énergétique qui aujourd'hui n'existe qu'en anglais ou alors à l'aspect social qui existe, certes, avec les santés, mais qui n'est pas complète et qui existe complètement plutôt dans sa spécialité en anglais. Je vous remercie.

Dina WAKED

Bonjour. Merci beaucoup. Je me demande, par rapport à la langue, s'il est prévu dans le futur d'offrir la même spécialité en anglais ou ce ne sont que des cours électifs qui seront proposés en anglais. Je pense que c'est un sujet très important aussi à l'international. Si j'ai bien compris la maquette, c'est facile aussi de l'offrir en anglais. Peut-être pas... Mais, c'est juste ma question.

Philippe MARTIN

Je vais peut-être commencer par la question de l'anglais. On s'est posé évidemment la question. Il est vrai que l'on pense quand même en termes de débouchés, ce qui est important évidemment pour nos étudiants, à priori, que c'est peut-être plus facile sur le système français. Ce n'est pas si simple de créer en parallèle deux spécialités, une en français, parce que cela signifie quand même de multiplier par deux le nombre de cours. C'est quand même beaucoup de ressources. Ce n'est pas si évident. En revanche, on peut faire en sorte qu'un certain nombre de cours soient donnés en anglais. En particulier, on a en tête un cours donné par des spécialistes de l'éducation de l'OCDE sur les politiques d'éducation comparée. Si l'on voit que cela marche très bien en français et que l'on commence un peu à voir quelque chose au niveau européen et international, on ne s'interdit absolument pas évidemment de le créer en anglais. Mais, pour commencer, on s'est dit que c'était plus naturel de commencer en français.

Encore une fois, on a rencontré beaucoup d'acteurs du système. C'est vrai, plus sur la France qu'au niveau européen ou international. Mais, on pense vraiment qu'en termes de débouchés, c'est assez naturel que ce soit sur le système éducatif français et d'enseignement supérieur.

Sur la politique de jeunesse, il existe déjà un cours sur ces questions dans la spécialité administration publique qui est donnée par Benoît COQUILLE sur la politique de jeunesse, et qui va se rattacher à la spécialité. Ce n'est pas exactement le même sujet les politiques de jeunesse et l'éducation, même s'il y a des liens évidents. Donc, ce sera certainement un cours électif dans la spécialité. Là encore, il faut que l'on soit un petit peu flexible, c'est-à-dire que si l'on voit qu'il y a un grand engouement pour ces sujets, et s'il y a aussi une demande au niveau des recrutements, on pourra aller plus loin. Pour le moment, cela ne serait qu'un cours électif.

Anne-Solenne DE ROUX

Et, sur la multiplication des spécialités sur la couverture du champ des politiques publiques.

Philippe MARTIN

Je ne crois pas que l'objectif soit de faire toutes les spécialités. On pourrait penser au logement. Toutes les questions urbaines sont, de toute façon à l'École d'affaires urbaines. Il y a un certain nombre de politiques publiques qui ont une dimension très internationale. Et, évidemment, il y a PSIA. L'objectif n'est pas de tout couvrir.

Par ailleurs, c'est vrai qu'il y a la spécialité administration publique qui est très généraliste et qui a un peu vocation à pouvoir offrir des cours électifs sur des sujets peut-être – je ne dirais pas plus petits – mais plus de niches. L'idée ici, et Anne-Solenne DE ROUX l'a bien dit, n'est pas d'augmenter le nombre d'étudiants de l'École d'affaires publiques. Vous le savez. Il y en a déjà beaucoup. C'est plutôt de mieux les répartir et de les répartir en fonction des intérêts des étudiants. Là, c'est plutôt d'aller chercher des étudiants qui sont aujourd'hui en administration publique, peut-être aussi en politique sociale, et de les intéresser davantage à une spécialité tout en ayant les cours très généralistes de l'École d'affaires publiques.

Cloé ARTAUT

Est-ce qu'il y a d'autres questions sur ce point ? Je propose que l'on vote. Qui est pour cette proposition ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Très bien. C'est adopté à l'unanimité.

La création d'une spécialité « Politique d'éducation et de recherche » est approuvée à l'unanimité.

Cloé ARTAUT

Le prochain point d'information est relatif aux actions en matière de transformations environnementales, mais M. CHARBONNIER et Mme ANTOINE AUDO ne sont pas encore arrivés.

En attendant, j'aurais juste un point d'information et une question peut-être, M. MARTIN, sur la question de l'intégration de l'écologie à Sciences Po dans les enseignements. Chez NOVA, on a rencontré le collectif ATTÉRISSONS qui réunit 20 associations étudiantes de Sciences Po qui se mobilisent pour réfléchir ensemble à l'intégration de ces problématiques dans les maquettes. Ils ont lancé une grande enquête pour laquelle ils ont reçu 600 réponses d'étudiants de Sciences Po tous niveaux confondus. Les questions étaient également adaptées aux niveaux. Il ressort qu'il y a des choses qui sont faites à l'échelle de Sciences Po sur l'enseignement, mais que les étudiants ne sont pas toujours au courant. Par exemple, aucun élève ne connaissait la feuille de route *Make it Work* de l'administration. Ensuite, ils ont rencontré des élèves, des professeurs et des doyens pour discuter avec eux de la meilleure façon de coproduire des cours sur l'écologie. Ils proposent comme solution de créer des espaces de discussions en marge de certains cours pour créer un champ de discussions entre des professeurs et des élèves sur la question de l'intégration de l'écologie. Par exemple, pour l'École d'affaires publiques, ils proposent l'agrégation d'une séance en plus d'un cours d'économie pour discuter de ce thème. Est-ce que cela vous semble faisable, souhaitable ? Ils souhaitent organiser des séances de discussions entre les professeurs et les étudiants en plus du cours d'économie pour parler de la question de l'intégration de l'écologie dans cette problématique.

Philippe MARTIN

Sur cette question, on a deux stratégies. Il y a la stratégie de créer des cours spécifiques sur les questions d'environnement. On en a créé un certain nombre et l'on va en créer davantage. L'autre stratégie est le message que j'ai fait passer à tous les enseignants. Dans tous les enseignements — il y en a peut-être pour lesquels cela n'a aucun sens — je pense que l'on peut avoir — c'est évidemment la liberté pédagogique des enseignants — avoir une séance au moins sur les questions environnementales ou bien plusieurs en fonction du sujet. Il est vrai que dans pratiquement toutes les questions de politiques publiques cette question environnementale va arriver. Par ailleurs, par exemple, dans la spécialité que je viens de proposer, on voudrait avoir un électif sur les questions, par exemple, de l'enseignement sur les sujets écologiques ou bien dans le management. Par exemple, on avait pensé dans les spécialités, il y a une question sur le bâti dans l'Enseignement supérieur et de l'Éducation nationale qui est extrêmement importante. Évidemment, la question de la rénovation des bâtiments liés à l'Enseignement supérieur et à l'Éducation nationale nous paraît importante. C'est des exemples pour dire que cette dimension environnementale doit être prise en compte non seulement par la création de nouveaux cours, mais aussi à l'intérieur de chaque cours. Ce faisant, on a eu cette discussion. J'ai rencontré les représentants de ATTÉRISSONS. Je suis très positif sur cette manière de faire qui est d'avoir des rencontres entre les enseignants et les étudiants pour voir la manière dont on avance aussi bien en économie, en droit que dans les différentes spécialités et les différents cours. Je suis très preneur de cette interaction qui nous permet d'avancer. Je pense qu'un certain nombre d'enseignants à l'École d'affaires publiques ne sont pas des spécialistes de l'environnement. Mais, je pense qu'ils sont tout à fait capables au moins dans une séance de prendre en compte cette dimension environnementale. Et, je crois en fait qu'ils sont très enthousiastes même à le faire. C'est une manière aussi de renouveler leur enseignement. Je ne sais pas si, Anne-Solenne, tu voulais ajouter quelque chose.

Anne-Solenne DE ROUX

Non, il y a eu cette première rencontre avec le collectif ATTÉRISSONS avec un certain nombre de propositions. Après, tout est une question d'échelle, c'est-à-dire que quand on parle de l'EAP, chaque fois que l'on se dit de créer une discussion, on parle d'une promotion d'un peu plus de 900 étudiants. Donc, ce que l'on imagine faisable dans une école qui en accueille 200/250 est un peu différent dans une école qui en accueille plus de 2 000. Il faut donc juste penser à des formats qui soient ajustés. Après, sur la création de cours dédiés, je pense qu'il y a des marges de progression à l'AEP, sachant que le sujet n'est pas forcément facile. On a créé quelques cours sur ces sujets où l'on s'est dit que l'on allait apprendre aux étudiants à penser leurs actions, et notamment l'action publique, en fonction de ces enjeux environnementaux. Trouver les personnes qui sont capables de faire cela, c'est-à-dire qui ont cette double approche à la fois académique et pratique, n'est pas forcément très simple. Encore une fois, il y a 900 étudiants derrière. Donc, il y a quelques tentatives qui ne sont pas encore à la hauteur des attentes que l'on s'était fixées.

III. POINT D'INFORMATION SUR LES ACTIONS EN MATIÈRE DE TRANSFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Cloé ARTAUT

Merci beaucoup. Cela nous fait une très bonne transition pour le point suivant. M. CHARBONNIER vient d'arriver. Bienvenue. Je vous laisse la parole pour la présentation du point d'information sur les actions en matière de transformations environnementales et votre cours au Collège universitaire.

Pierre CHARBONNIER

Bonjour. Merci de m'avoir convié. Amélie ANTOINE AUDO va arriver d'un instant à l'autre. Je pense qu'elle va se focaliser sur la partie de l'initiative institutionnelle générale de Sciences Po autour de l'environnement. Je vais parler du cours. Et, si elle tarde, je ferais le point sur l'initiative parce que j'ai suivi cela aussi évidemment.

On a donné au mois de janvier 2023 la première édition du cours culture écologique. Je vous rappelle les données : 1 800 étudiants ; 7 campus ; 10 professeurs parce qu'il y a des campus bilingues. Donc, deux langues. On est en train de finaliser la correction des 1 800 copies. Plus le temps passe et plus je

réalise que c'était quand même une sacrée usine à gaz à monter, et en plus à monter dans un timing assez restreint parce que la décision de monter ce cours a été prise quelques mois avant l'échéance réelle. Le défi n'était quand même pas évident. On a fait déjà un petit feedback avec les étudiants au mois de février, je crois, où l'on a pu recueillir quelques retours. Dans l'ensemble, pas de catastrophe. Le cours s'est bien passé sur tous les campus. Le travail d'intégration de l'équipe de professeurs s'est bien passé. Il y avait, je pense, un niveau homogénéité entre les différents campus qui était correct ; pas de campus laissé pour compte ; pas de problème de ce type.

Ce cours s'inscrit dans un contexte où la plupart des universités et des grandes écoles en France et dans le monde prennent des initiatives similaires. On a voulu le faire d'une manière quand même assez originale parce que les derniers mois j'ai discuté avec pas mal de collègues qui ont monté cela dans d'autres universités. La plupart du temps, ces grands cours sont extrêmement factuels et vont au cœur du problème, ou si l'on peut dire sont sur une pente un peu moralisatrice, prise de conscience, une espèce de cours de culture civique sur l'environnement. On n'a fait ni l'un ni l'autre. C'est vraiment un cours dont l'esprit consiste à donner des bases, des outils d'analyse théorique et empirique aux étudiants sur la question de la dimension politique de l'interface entre le naturel et le social. C'est pour cela que l'on avait un cours pluridisciplinaire avec d'abord des sciences naturelles, de l'histoire, de la sociologie politique, de l'économie, de la géopolitique pour bien montrer l'agencement de problématiques autour de la question climatique et environnementale ; bien montrer que ce n'est pas une question qui n'est ni récente ni superficielle, qui plonge ses racines dans notre histoire, qui plonge ses racines dans la conflictualité sociale. Et, c'est un cours qui aussi ne donnait pas de recette. Ce n'était pas une démonstration morale ou politique. C'était une analyse à froid, distanciée des impératifs et des impasses dans lesquelles on se trouve, et qui j'espère avait un effet d'articulation avec les autres grands cours de première année en histoire, en sociologie, en économie, en droit. Et, qui j'espère aussi, mais en plus dynamique, va alimenter la réflexion des étudiants sur les cours qu'ils auront par la suite.

J'ai corrigé pas mal de copies déjà. Cet échantillon me permet de dire que nos étudiants, pour la quasi-totalité d'entre eux sont de très bons étudiants qui ont compris ce qu'on leur a raconté. Ils l'ont restitué de manière correcte. C'est plutôt encourageant avec un point quand même, dont j'ai parlé avec quelques correcteurs, un peu inquiétant. Je ne sais pas si les collègues qui sont là le remarquent aussi. Les étudiants ne font plus de plans. Ils n'organisent plus leur réflexion. C'est une succession d'idées, articulées les unes aux autres par associations d'idées. Il y a un gros problème. Il va falloir penser à des cours de méthodologie pour des étudiants parce que la structure a disparu du propos ou quasiment. Attention.

Évidemment, le cours continue l'année prochaine. Il y a une discussion sur la question de savoir si l'on bascule vers un cours semestrialisé. C'est une demande que l'on a entendue de la part des étudiants. On va voir. C'est essentiellement une question qui va se poser en termes logistiques, de gestion de salles, de gestion de temps, de gestion d'emploi du temps des étudiants et des professeurs. C'est une possibilité. Je crains que nous ayons du mal à la mettre en œuvre l'année prochaine, ne serait-ce que par rapport aux campus lointains. Envoyer quelqu'un à Menton toutes les semaines, c'est plus compliqué qu'envoyer quelqu'un à Menton sur une semaine ; aussi parce que je dois dire, pour avoir fait le cours à Paris le côté un petit peu événementiel du cours resserré sur une semaine a pu avoir quelque chose d'un petit peu mobilisateur sur les étudiants. Je sentais que les étudiants, quand ils arrivaient dans l'amphithéâtre, ce n'était pas un cours comme les autres. Peut-être que parce que c'était la première année. Je n'en sais rien. Mais, le fait que le cours soit concentré sur une semaine signalait un petit peu le caractère exceptionnel du moment. Dans ce sens, j'avoue que ce n'est peut-être pas une mauvaise chose de rester comme cela. Je suis ouvert aux deux scénarios. Je pense que la décision va se prendre essentiellement sur des critères administratifs. Mais, en tout état de cause, si l'on garde le modèle de la semaine, on va quand même faire un petit changement, c'est-à-dire qu'il faudra que l'on donne aux étudiants en début d'année quelque chose comme une petite séance d'introduction pour leur dire ce qu'ils vont faire en janvier, ce qu'ils devraient lire avant, ce qu'ils vont faire afin que les étudiants puissent se préparer.

J'aimerais, si l'on garde le cours sur la semaine, que je puisse faire au moins ou à plusieurs professeurs une séance d'accueil, d'introduction, d'anticipation avec toujours les séances complémentaires dans le reste du semestre en sciences naturelles.

Voilà, je pense pour les éléments de retours. Évidemment, si les étudiants ici ont des questions ou des objections, je serais ravi de les prendre.

Cloé ARTAUT

Merci beaucoup. Mme ANTOINE AUDO, est-ce que vous voulez compléter ?

Amélie ANTOINE AUDO

Toute la dynamique que vient de présenter Pierre CHARBONNIER s'inscrit finalement dans un cadre qui a démarré il y a plusieurs années avec notamment — il a été présenté dans cette instance — les conclusions des travaux du comité présidé par Bruno Latour en 2019, puis une mission d'approfondissement que nous avons menée avec Charlotte HALPERN. On vous présente ce matin certains éléments qui sont en train de vraiment les uns avec les autres constituer une dynamique de mobilisation et de transformation de l'établissement sur la question environnementale.

Et, peut-être, Pierre va vous dire quelques mots du fonds Latour, si vous le voulez bien. Et, je présenterai succinctement le projet que l'on appelle TIERED qui a vocation ensuite à permettre d'aligner, de coordonner et d'avoir davantage de visibilité sur ces transformations et ce que nous faisons à Sciences Po.

Pierre CHARBONNIER

Donc, je parle du fonds Latour. D'accord. Très rapidement, c'est facile à exposer. Avant sa mort, l'année dernière, Bruno LATOUR avait eu l'initiative d'utiliser une partie de son argent personnel et puis d'aller faire une levée de fonds pour financer un fonds de soutien à la jeune recherche en sciences sociales sur l'environnement. C'est aussi une initiative qui s'est faite en très peu de temps et qui a abouti heureusement par un fonds suffisamment abondé pour financer 30 ans de recherche. Cela veut dire 10 postes de 3 ans de post-doctorant. Nous sommes en train de les recruter. On a déjà recruté deux personnes : une sociologie biélorusse et un philosophe néerlandais. Cet après-midi, on a la réunion de présélection pour les huit postes restants qui évidemment doivent compléter, c'est-à-dire recruter en économie, en histoire, en droit, en sciences politiques, des disciplines qui ne sont pas encore pourvues de sciences politiques ; peut-être même des disciplines pas vraiment présentes à Sciences Po comme la géographie. Cette équipe de jeunes chercheurs et chercheuses va venir garnir les rangs de la recherche statutaire à Sciences Po sur ces questions, animer les séminaires, remplir les cases de cours qui sont assez demandés dans toutes les écoles. Vous allez avoir des professeurs sous la main pour répondre à la demande. Dans le contrat, chaque post-doctorant doit faire un cours par an. C'est light. Mais, il faut quand même qu'ils puissent faire de la recherche. Donc, un cours suffit. Il va falloir que l'on crée la rencontre entre l'offre et la demande tout simplement. Mais, ce sont des profils souvent assez généralistes. Donc, ils peuvent enseigner à la fois les bases en premier cycle et des choses plus avancées en second cycle. Comme il y aura des gens dans toutes les disciplines, ça va fonctionner aussi. Le fonds Latour, c'est ça. L'idée est de faire la post-formation de chercheurs de haut niveau en sciences sociales sur la question des crises environnementales et climatiques. Et, on pourra faire le point dans trois ans sur ce que ces personnes sont devenues, ce qu'elles ont changé dans l'Institution, si certaines d'elles peuvent rester sous forme de recrutement statutaire.

Amélie ANTOINE AUDO

Pour vous donner le fil suivant, lorsqu'on vous a présenté — cela a été longuement discuté aussi dans cette instance — les conclusions du rapport, je crois qu'il y avait vraiment un consensus pour dire qu'il fallait que Sciences Po parvienne à être à la fois plus visible sur la question des transformations environnementales et plus lisible. Nous nous sommes saisis avec un collectif de l'appel à projet EXCELLENCE du programme des investissements d'avenir. Et, on a présenté dans ce cadre en faisant le pendant — je vois Jean-Philippe COINTET qui est présent ici — avec le numérique, un autre grand enjeu de transformation de nos sociétés, la stratégie qui avait été adoptée par le Conseil.

Ce projet s'inscrit vraiment dans ce qui est notre singularité à Sciences Po, celui de notre projet scientifique et de notre projet pédagogique, et notamment sur notre capacité à élaborer des savoirs sur la transformation des sociétés qui sont actuellement mises à l'épreuve. En tout cas, nos démocraties sont mises à l'épreuve par ces grandes transformations, si bien que nous avons dans ce contexte choisi d'affirmer d'une part la nécessité d'aborder ces questions du point de vue des sciences humaines et

sociales, et d'autre part nous avons défendu une stratégie dite d'ouverture, c'est-à-dire de dialogues avec les autres secteurs des sciences sur ces questions.

Comment ce projet va-t-il s'aborder ? Il y a trois grands mouvements.

1. Cela va vous donner le sens complet de ce que nous sommes en train de faire. C'est l'installation de ce que nous avons appelé des initiatives, et finalement nous allons créer sur les questions environnementales un institut dans les prochains mois qui aura vocation à coordonner, accompagner la transformation de l'établissement aussi bien en recherche qu'en formation, en nous appuyant notamment sur les éléments qui viennent d'être décrits par Pierre CHARBONNIER.
2. Le deuxième mouvement important de ce processus est le travail à la fois d'approfondissement en interne et d'ouverture avec nos partenaires. Ce projet est un projet résolument partenarial puisqu'il associe de grands organismes ; bien sûr le CNRS, mais aussi l'INRIA, l'INSERM, l'INFREMER, l'INED, l'Université de Paris-Cité, l'INALCO et l'IDRI. Et, nous avons déjà travaillé en amont avec nos partenaires, et nous poursuivons aujourd'hui avec les collègues de la faculté permanente, des secteurs pédagogiques, qui ont manifesté leur intérêt pour le projet, à dessiner des feuilles de route sur ces questions, notamment pour déployer à la fois des travaux de recherche. Mais, aussi en formation, des enseignements qui pourraient répondre à ce besoin de dialogues entre les sciences humaines et sociales et les autres secteurs des sciences.
3. Et, le troisième mouvement est un mouvement important. Il nous semble qu'il faut retravailler la manière dont on diffuse, dont on valorise les résultats de nos travaux. Aujourd'hui, vous savez que les transformations environnementales sont souvent plutôt des enjeux de lutte et d'engagement. Ils sont au cœur des débats gouvernementaux, sociaux, et c'est souvent le plaidoyer qui va mobiliser les acteurs sur ces questions. Aujourd'hui, pour nous, surtout à l'heure où les discours des scientifiques sont aussi remis en question, c'est d'être en capacité véritablement d'assumer notre rôle sociétal, bien sûr de diffuser les résultats de nos travaux dans l'enseignement. Mais, plus avant, également au sein de la société.

Pour cela, on a pensé à trois grands piliers pour être succincte.

1. Le premier, nous l'avons appelé le forum des transformations. Il s'agit là d'inscrire vraiment des actions qui pourraient nous permettre de dialoguer avec la société. On a aussi l'idée de valoriser les travaux des étudiants qui sont réalisés notamment à la fois au Collège et dans nos écoles à travers, par exemple, les projets collectifs. Mais, cela peut être aussi des Master Class avec du grand public, de la formation. Il y a tout à inventer.
2. Un deuxième pilier qui s'appellera la fabrique du politique avec l'idée cette fois-ci d'aller véritablement accompagner la prise de décision aussi bien au niveau des politiques publiques que dans les entreprises.
3. Et, un troisième pilier qui sera cette fois-ci un travail plus articulé entre les étudiants, les entreprises, le monde de l'innovation et nous allons essayer d'élaborer au sein de ce que nous avons appelé le pavillon de l'innovation des actions qui permettront de faire dialoguer ces communautés aussi pour aller, par exemple, vers des start-up ou d'autres formes de valorisation des travaux qui seront réalisés.

Vous voyez que l'on est vraiment dans une dynamique qui est celle d'une transformation complète de l'établissement en s'appuyant, bien sûr, sur à la fois les secteurs pédagogiques et leurs projets, de les accompagner dans les démarches qui sont les leurs en termes de formation et d'accompagnement des étudiants sur le marché du travail qui est très mouvant, comme vous le savez, et notamment sur ces questions. Et, d'accompagner aussi la recherche pour que nous puissions véritablement sur ces sujets être un acteur qui se positionne en fonction de sa singularité, et qui accompagne vraiment cette transformation et prépare notamment les étudiants à demain être les acteurs de ce changement.

Cloé ARTAUT

Merci beaucoup pour cette présentation très claire.

Pauline LEBARON

Merci beaucoup pour vos présentations. On souhaitait déjà revenir sur le cours qui s'est tenu pour la première fois cette année. On a eu aussi des retours d'étudiants qui sont quand même dans l'ensemble positifs. On est content que ce cours ait eu lieu pour la première fois. On a noté qu'il y avait des retours particulièrement positifs aussi sur le fait d'avoir des invités durant les heures qui ont lieu au début du semestre. Cela fait écho à ce que vous avez dit, mais on a eu aussi la problématique remontée d'avoir un cours très concentré sur une semaine. D'où la demande que vous eussiez évoqué de peut-être pouvoir l'étaler sur le semestre ou en tout cas sur un peu plus qu'une semaine.

Par ailleurs, une problématique qui nous a été remontée, c'est le décalage entre le temps de cours et le moment de l'évaluation où l'on avait quand même une période assez longue entre les deux. Et, ce n'est pas forcément évident ensuite pour les étudiants de devoir se remettre dans l'étude de tout ce qu'ils ont eu durant cette première semaine.

C'était un petit peu un point sur les retours de ce cours.

Pour rebondir sur d'autres sujets, sur la question de l'appel à candidatures de post-doc qui était évoquée aussi dans ce point général, on a cru comprendre que la première vague n'avait pas forcément bien fonctionné sur l'appel à candidatures. On ne sait pas si c'était des échos effectivement réels ou pas. On se demandait si c'était le cas, et ce qui avait pu poser souci.

Et, sur la question, on voudrait profiter aussi d'aborder cette thématique des actions en matière de transformations environnementales pour signaler que l'on attend toujours la réunion du comité de transition environnementale qui devait se tenir en avril avant la fin du semestre, et l'on ne l'a pas eue. On n'a pas de nouvelles de Mme Héloïse LAMMENS sur ce sujet. On voulait savoir un petit peu plus. C'est vrai qu'on attend beaucoup de pouvoir avoir la réunion de ce comité. C'était tout pour moi.

Yanis TABYAOU THIBERT

Merci, M. CHARBONNIER, Mme ANTOINE AUDO pour ces présentations. Pour revenir sur le cours sur l'écologie, on tient une nouvelle fois à NOVA à saluer la création de ce cours que nous avons soutenu dès le départ. Et, également, nous vous remercions pour l'échange qui a pu avoir lieu avec les étudiants et les étudiantes qui l'ont suivi. Il a, vous l'avez dit, donné lieu à des échanges et des retours très positifs. Quelques points d'attention ont été remontés, notamment le fait que les étudiants qui ont assisté au cours ont un niveau de connaissances scientifiques assez divers en fonction des cursus dans lesquels ils sont inscrits, ce qui pouvait parfois poser problème.

Un autre point a été la possibilité d'associer ce cours magistral à des séminaires. Vous avez parlé de ses potentielles évolutions. Où cela en est-il au niveau de la réflexion sur la création, par exemple, d'un séminaire qui serait associé à ce cours magistral? Effectivement, on s'interroge à NOVA sur l'opportunité d'organiser le cours sur un semestre ou plutôt sur une semaine.

Pierre CHARBONNIER

Merci pour vos questions. Sur le cours, semaine, pas semaine, on va voir. Il y a une troisième option qui est possible. J'en ai parlé récemment avec un collègue à Sciences Po Grenoble qui m'a dit faire le cours comme nous sur les intersemestres, mais en divisant le cours, c'est-à-dire un bloc sur l'intersemestre et un bloc comme maintenant sur la fin de semestre. Cela pourrait permettre de faire quelque chose de moins dense, et aussi de laisser aux étudiants la possibilité de potasser ce qu'ils ont fait dans le premier bloc pour revenir au deuxième en ayant déjà un peu intégré des choses. On va essayer de réfléchir à cela pendant le premier semestre de l'année universitaire prochaine. Et, on va essayer de décider le plus vite possible pour que vous sachiez la manière dont cela va se passer.

Sur l'évaluation, cela fait partie des choses qui ont un peu été liées au timing réduit que l'on a eu. J'ai compris que vous auriez préféré que l'on organise l'évaluation tout de suite après le cours pour que ce soit encore un peu frais, et qu'il n'y ait pas la période d'oubli. En tout cas, en tant que professeur, on pourrait vous répondre que cela vous permet de réviser. Mais, comme vous aviez d'autres cours qui avaient démarré, peut-être que c'est cela qui a empêché. En tout cas, il est vrai que du point de vue de la qualité pédagogique générale du cours, il faut que l'on réfléchisse à l'articulation entre le cours et

l'évaluation. En tout cas, j'espère que le format d'évaluation vous a convenu. C'était un peu atypique, mais cela a eu l'air de bien fonctionner. Les copies montrent que vous avez compris l'exercice. Dans la mesure du possible, on va effectivement essayer de resserrer le temps du cours et le temps de l'évaluation.

Sur le fonds Latour, aucun problème avec la vague 1, au contraire. Il y a eu 150 candidatures à la première vague et 170 à la deuxième, ce qui nous fait plus de 300 personnes qui veulent venir faire de la recherche à Sciences Po. Vous faites peut-être référence au fait que nous n'avons recruté que deux personnes à la première vague. Simplement, le jury s'est montré exigeant. Certaines des personnes présélectionnées ont été très mauvaises à l'oral. Donc, on a préféré attendre la deuxième vague quitte à convoquer de nouveau certains candidats et certaines candidates en leur laissant le temps de mieux se préparer. Donc, il y aura les réunions de sélection les 12, 14 et 19 juin. Et, le 20 juin, la liste des 10 personnes recrutées sera donnée. Sans le moindre problème, on pourrait en recruter le double si l'on avait l'argent. Et, les chercheuses et chercheurs talentueux, ce n'est vraiment pas ce qui manque.

Kate VIVIAN

Mme LEBARON, je peux peut-être vous répondre sur la question du comité transition écologique. Vous avez raison, cela a tardé beaucoup et l'on s'en excuse. Pour précision, c'est un comité qui va être lancé non pas pour traiter des questions d'enseignement et de recherche sur les transformations environnementales, mais davantage sur le volet campus vert, les actions concrètes que Sciences Po prend en matière de transitions environnementales vers une trajectoire notamment net zéro. Ce sera l'objectif vraiment de pouvoir échanger là-dessus avec vous en tant que représentants étudiants, mais également avec des représentants des différentes directions de Sciences Po qui vont être concernées.

On va vous convier à une première réunion hybride parce qu'on se rend bien compte que c'est tardif le 7 juin. Sachez bien que c'est quelque chose qui va s'inscrire dans la durée. Donc, vraiment, on vise un comité qui se réunira sans doute trois à quatre fois par an par la suite. Donc, on est dans une dynamique de lancement. Et, l'on a tardé à le lancer, mais on ne tardera pas à le maintenir. Merci.

Pierre CHARBONNIER

Je n'ai pas répondu à la question sur les différences de savoirs. Sur la ligne de départ, effectivement, tous les étudiants n'ont pas le même cursus d'arrière-plan, et les étudiants étrangers aussi. Ils n'ont pas tout à fait le même type de formations qu'en France. Il faut le dire très simplement. On ne peut pas tenir compte de toutes les différences dans un cours qui est proposé à tout le monde. Et, surtout une chose qui est encore plus importante. Parfois, vous avez l'impression de savoir des choses, mais en fait vous ne les savez pas vraiment. Par exemple, sur le premier jour du cours, on faisait un peu de rappels sur les sciences du système terre, du vivant. Parfois, j'entendais un peu râler. *On connaît. On l'a fait au lycée.* En fait, on proposait une journée d'histoire des sciences, d'épistémologie historique qui est une approche qui n'est pas du tout celle que vous avez au lycée d'ailleurs que vous ayez fait votre lycée en France ou ailleurs.

La question s'est posée aussi avec la journée sur l'économie. Je me souviens quand j'ai commencé à parler le jeudi de rentes différentielles, de choses comme ça, de taxes, j'ai fait un petit brouhaha : *on l'a fait, on l'a fait en cours d'économie. On connaît. On a compris.* Je leur ai dit de me laisser faire mon cours avant de leur poser la question pour me répondre s'ils avaient effectivement déjà fait ou pas. Je leur ai posé la question, et ils m'ont qu'effectivement ce n'est pas le même style. C'est différent. Une approche distancée, historisante des questions d'économie n'est pas tout à fait la même chose en cours d'économie. J'espère que c'est complémentaire. Surtout, j'espère que ce n'est pas contradictoire. Et, on a quand même travaillé le cours d'économie avec Lucas CHANCEL. Lucas avait discuté Philippe, avec les autres collègues. On a quand même réfléchi la chose. Il faut que vous sachiez que quand un professeur commence à vous dire quelque chose, et que cela vous rappelle quelque chose, cela ne veut pas forcément dire que vous le savez déjà. Et, même si vous le savez déjà, parfois c'est bien de le dire deux fois parce que comme le montrent aussi les copies, ce n'est pas non plus toujours complètement intériorisé. Il faut accepter parfois d'avoir une impression de déjà connue, voire même si c'est déjà

connu, mais une deuxième fois par une deuxième personne qui va dire les choses un peu différemment, ça peut aider.

Jean-Philippe COINTET

C'est juste une courte remarque, mais je suis très content, Pierre, d'avoir des retours sur le cours. Et, c'est juste pour signaler qu'il y a aussi un cours de culture numérique qui est donné au Collège depuis trois ans, je pense, voire quatre ans, sous une forme complètement différente, et qui a ses avantages et ses inconvénients. Mais, c'est juste pour suggérer que l'on ait des discussions sur les retours et l'expérience que l'on a depuis quelques années sur le sujet, avec un format beaucoup plus différent, avec des styles très différents et des retours contrastés que l'on pourrait discuter.

Cloé ARTAUT

Je vous remercie beaucoup et vous propose que l'on passe à la séance de questions diverses même si M. THUBERT, l'homme qui a répondu à tout, n'est pas là.

VI. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES (SUITE)

Pauline LEBARON

Je souhaitais poser une question pour les élus Sciences Po Écologiques et Solidaires sur une problématique que l'on rencontre concernant les étalements de scolarité pour les étudiants qui auraient des soucis de santé ou qui, par exemple, auraient un engagement en parallèle de leurs études qui leur prendrait beaucoup de temps. La problématique que l'on rencontre, c'est qu'à l'heure actuelle, dans ces contextes, il est nécessaire pour les étudiants de payer une année supplémentaire de frais d'inscription quand ils paient des frais d'inscription. On a des soucis importants là-dessus puisque un étudiant qui rencontre des soucis de santé a déjà des difficultés dans ses études à cause de problématiques de santé qui peuvent avoir des conséquences personnelles parfois lourdes, et se retrouve à avoir un diplôme qui coûte beaucoup plus cher au total, mais une année parfois avec un seul semestre puisque des sortes d'arrangements sont parfois proposés par les administrations des Masters ou du Collège universitaire avec, par exemple, un semestre de césure pour essayer de réduire justement ces frais. Mais, cela ne règle pas tout le problème. C'est aussi des aménagements qui sont un peu bricolés. On n'a pas de garantie au niveau de l'ensemble de l'Institution, ce qui fait que c'est une source de stress, d'inquiétudes pour des étudiants. On a eu aussi des cas d'aménagements qui ont été proposés puis l'administration a dû revenir dessus en se rendant compte finalement que ce n'était pas possible au niveau des frais d'inscription. Donc, pour les étudiants, ce n'était simplement pas envisageable d'avoir ces aménagements puisque cela signifiait avoir beaucoup trop de coûts financiers à assumer.

On a aussi la problématique des étudiants qui s'engagent. Par exemple, pour les étudiants qui ont un mandat d'élu, qui sont des représentants syndicaux, mais aussi d'étudiants qui ont des postes à responsabilité au niveau d'associations à Sciences Po ou ailleurs. C'est un engagement qui prend du temps. C'est un engagement, pour qu'il ne soit pas nuisible aux études, qui nécessite souvent d'avoir des aménagements. Mais, on a beaucoup de cas d'étudiants — je peux en témoigner, si besoin — qui ne souhaitent pas d'étalement de scolarité en raison du coût que cela représente au niveau financier. En fait, cela nous pose quand même un grand souci quand on voit, parallèlement, que l'on a des situations, par exemple, dans des écoles comme l'ENS où il y a des étudiants qui à l'inverse ne paient pas de frais de scolarité, mais sont fonctionnaires stagiaires et peuvent bénéficier d'un an de plus de financement quand ils ont des problèmes de santé, et non pas à devoir payer un an de plus de frais. On voit quand même, pour nous, qu'il y a un souci à ce sujet.

On aimerait beaucoup qu'un travail puisse être fait pour garantir qu'en cas de nécessité d'un étalement de scolarité pour raison de santé, pour raison d'un engagement parallèle, on ait des frais de scolarité lissés et qui n'excèdent pas ce qu'aurait dû payer l'étudiant s'il avait pu avoir une scolarité dans les temps habituels de deux ans pour le Master et trois ans pour le Collège universitaire. Merci beaucoup.

Kate VIVIAN

Je peux rebondir rapidement. Je ne suis pas l'homme à toutes réponses, mais je peux en avoir quelques-unes quand même.

Je séparerai sans doute la situation liée aux étudiants qui ont des problèmes de santé à celle des étudiants qui s'engagent. Je ne dis pas que cela ne doit pas être traité. Sans doute, la réponse est un peu différente. Sur la question des problématiques de santé, vous savez et vous l'avez mentionné, Mme LEBARON, qu'il peut y avoir des fonctionnements de type suspension — non pas de césure, de suspension, c'est important de le préciser parce qu'on ne paie évidemment pas de frais de scolarité en cas de suspension pour motif médical ou personnel. Je serais partante et preneuse d'une réflexion à ce sujet pour s'assurer qu'il y a bien une politique d'ensemble mise en œuvre du point de vue des droits de scolarité. Je peux m'y engager ou en tout cas à le regarder et à traiter de ces questions pour s'assurer que l'on a les bons mécanismes en place pour accompagner ces questions.

Sur la question des aménagements de scolarité du point de vue pédagogique, c'est sans doute plutôt une question pour Anne-Solenne. Mais, en tout cas, sur la partie des droits de scolarité et accompagnement par le pôle santé et liens sur l'accompagnement étudiant dans cette période, je peux m'engager à nous y pencher.

Anne-Solenne DE ROUX

Pour compléter la réponse de Kate, je pense qu'il faut que l'on ait une idée des volumes des étudiants que cela représente du droit moyen payé par ces étudiants, de regarder la part des boursiers parmi ces étudiants, de regarder les raisons pour lesquelles les aménagements ont été mis en place.

Sur l'exemple que vous donniez d'un aménagement qui aurait été remis en question par un secteur pédagogique, c'est parce qu'il y a effectivement une discussion entre l'aménagement mis en place et parfois cette question financière qui intervient. Mais, les secteurs pédagogiques ne peuvent pas s'engager pour l'Institution en disant que l'on va exonérer cet étudiant de ses droits pour diverses raisons. C'est une question qui est très pertinente, mais qui mérite que l'on y passe un petit peu de temps pour y répondre.

Pauline LEBARON

Si je peux juste rebondir, effectivement, cela nécessite d'avoir un petit peu de réflexion dans laquelle l'on serait ravi d'être impliqué. En tout cas, c'est essentiel que cela puisse quand même s'envisager rapidement dans la mesure où l'on n'a pas forcément justement un gros volume d'étudiants concernés. C'est pour cela aussi que cela n'aurait pas un coût financier pour l'Institution qui serait considérable. Pourtant, ce sont des étudiants qui se retrouvent quand même parfois dans des situations compliquées ou qui renoncent à certains types d'aménagements. Ce n'est pas forcément facilement mesurable puisque ce sont des étudiants qui n'ont pas sollicité ces aménagements. Mais, c'est un facteur important dans les décisions.

C'est vrai que sur la valorisation de l'engagement, Sciences Po a aussi une volonté affichée dans sa politique de valoriser l'engagement étudiant. Pour nous, cette problématique des frais de scolarité entre en contradiction à l'heure actuelle avec justement la valorisation de cet engagement. C'est une problématique dommageable et qui, au-delà de cela, met quand même vraiment en difficulté des étudiants puisque vous évoquiez la nécessité d'avoir une sorte d'accord entre l'interlocuteur pédagogique et le pôle de frais de scolarité. Cela pose quand même des soucis, de fait, puisque cela peut aussi entraîner quand même un temps un peu long entre le moment où il y a des solutions qui sont envisagées pour des aménagements et le moment où il y a une sorte de validation sur les frais de scolarité. À l'heure actuelle, cela pose quand même des soucis. On voulait remonter cette problématique. Évidemment, comme vous le savez, on s'oppose généralement au système de frais de scolarité à Sciences Po. Mais, je ne vais pas être longue sur ce sujet. En tout cas, il y avait ce point précis à court terme qui nous semble vraiment important de régler.

Nathan ARSAC

Merci beaucoup, Cloé. Je voulais prendre la parole concernant des coûts qui peuvent paraître marginaux parfois, mais qui sont aussi embêtants et liés aux cartes de scolarité. Et, donc, aux cartes de Sciences Po. J'aimerais remonter le cas d'une étudiante qui s'est fait voler son portefeuille, qui a fait une déclaration à la police où elle a inclus dans sa déclaration de vol la carte de Sciences Po qui était dans ce portefeuille. Et, le jour où elle a dû refaire sa carte et qu'elle est allée devant la FNSP pour demander le renouvellement de sa carte, elle a dû payer 18 euros comme le font les gens qui ont une carte perdue. Je ne sais pas. Je n'ai pas vu Mme DUBOIS-MONKACHI. Je ne sais pas si elle est là. Par contre, j'ai vu Mme Kate VIVIAN notamment. En tout cas, j'aimerais beaucoup avoir des réponses à ce sujet, si c'est possible éventuellement de faire un focus sur ce sujet. Et, voir s'il n'y a pas possibilité de réduire ces coûts. 18 euros, c'est considérable pour une carte, voire de les annuler dans le cas où il y a un vol. Ce n'est clairement pas de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant si jamais il y a une perte de cette carte. Merci beaucoup.

Kate VIVIAN

Merci, M. ARSAC. Je peux confirmer que cela doit être une erreur d'avoir fait payer à une étudiante 18 euros pour le vol de sa carte. En tout cas, je m'engage là encore à ce que ce coût soit supprimé. Je ne peux pas m'engager sur la question de la réduction plus générale des 18 euros. On peut le regarder. Mais, en tout cas, pour les étudiants et les étudiantes dont cela n'est pas la responsabilité et qui peuvent prouver que la carte eût été volée, il ne doit pas y avoir de frais associés à son remplacement.

Nathan ARSAC

Très bien. Je lui demanderai de se rapprocher de vous parce que vraisemblablement elle a payé cette somme.

Kate VIVIAN

Vous pouvez.

Anissa CHEHBIB

Oui, au-delà du vol et des 18 euros, je pense que c'est un coût qui est quand même assez considérable. Ce serait pas mal de revoir ce prix à la baisse, voire de le supprimer. J'avais une autre question relative au parcours civique et notamment le parcours civique libre de deuxième année, et aux échéances pour les rendus notamment de la note de réflexion que l'on doit rendre à la fin de cette deuxième année. Cette année, la note de réflexion était à rendre pour le 12 mai et cela a posé problème à de nombreux étudiants, notamment aux doubles licences qui avaient en même temps des partiels à passer dans l'établissement partenaire au sein duquel ils font leur double licence ; donc, la faculté, La Sorbonne plus spécifiquement. Est-ce qu'il serait possible de revoir ces échéances en fonction justement des partiels qui sont passés dans les universités partenaires ? Cela a posé problème en réalité aussi à des étudiants qui font leur cursus à Sciences Po puisqu'ils enchaînaient directement à la fin de leur dernier examen final. Pour ne pas non plus surcharger les élèves en fin de semestre et réfléchir à des dates qui avantagent un maximum d'étudiants.

Cloé ARTAUT

Est-ce qu'il y a d'autres questions, remarques ou interventions ? Dans ce cas, pour la première fois, nous allons terminer un Conseil à l'heure. Merci à tous et très bonne journée.

Cloé ARTAUT lève la séance à 10 heures 00.